

Katakuhimatsheta

Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna
Dossiers et décisions en bref



Numéro 92
20 pishimuss | décembre 2019

Principaux dossiers et décisions

Katakuhimatsheta (Conseil des élus) a tenu une réunion régulière le 10 décembre ainsi qu'une réunion spéciale le 18 décembre 2019.

- Motion de félicitations au policier M. Ringo Launière pour la distinction qui lui a été décernée, le Cristal des Prix policiers du Québec, pour l'acte exemplaire qu'il a accompli en juillet 2019, alors qu'il a secouru un bébé dont les voies respiratoires étaient obstruées, mettant en lumière son sang-froid, la justesse de son analyse et de son action ainsi que son engagement, contribuant au rayonnement de la Sécurité publique de Mashteuiatsh, de l'organisation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh.
- Dépôt annuel de l'extrait du registre des déclarations des avantages reçus par les élus pour l'année 2019, conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des élus (2019-01).
- Adoption de la Politique des conditions de travail modifiée conformément au Code canadien du travail dont l'entrée en vigueur est rétroactive au 1^{er} septembre 2019.
- En lien avec le modèle relationnel avec les directions régionales du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, impliquant également les Premières Nations des Innus d'Essipit et de Pessamit, permettant de faciliter l'opérationnalisation des différents canevas de consultation en vertu du chapitre 19 de l'Entente de principe d'ordre général :
 - ◇ Approbation du modèle relationnel mis à jour, tel que présenté par la direction Droits et protection du territoire;
 - ◇ Nomination de la direction Droits et protection du territoire ainsi que de la conseillère en aménagement du territoire – chef d'équipe à titre de représentants au comité de coordination du modèle relationnel et désignation de la coordonnatrice aux affaires gouvernementales et stratégiques du Bureau de soutien politique pour assister aux rencontres lorsque requis;
- ◇ Accord afin que la direction Droits et protection du territoire désigne les ressources professionnelles devant participer aux comités suivants : Comité d'harmonisation en matière de gestion du territoire et des ressources, Comité d'harmonisation en matière d'aménagement durable des forêts et Comité d'harmonisation des enjeux fauniques au Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Annulation de la décision pour l'achat de la totalité du lot 4-14 du Rang A dans la réserve indienne de Mashteuiatsh n° 5, province de Québec, tel que montré au plan C.L.S.R. 69375, considérant le désistement du vendeur.
- Dans le cadre du projet Shipiss, confirmation que le projet d'acquisition de la centrale est complété depuis le 1^{er} décembre 2019 et que Katakuhimatsheta demande le versement de la subvention au Fonds d'initiatives autochtones III – volet Développement économique et accord afin d'utiliser les Fonds autonomes – volet Investissement pour payer les actions de 185 \$, suite à la constitution de la société Shipiss inc.
- Nomination de M. François Buckell, coordonnateur à l'économie et aux relations d'affaires, à titre de membre du conseil d'administration de BioChar Borealis, et ce, pour une période indéterminée et de M^{me} Nancy Minier, conseillère financière, au comité de liaison.
- Appui à la réalisation du projet entrepreneurial de développement durable de la Société de développement économique ilnu, à travers l'élaboration d'une fresque murale qui sera apposée dans les écoles Amishk et Kassinu Mamu, et à l'utilisation de 12 000 \$ dans le Fonds de développement territorial – Programme de soutien au développement local dédié à la communauté de Mashteuiatsh.

[Suite à la page suivante]

Principaux dossiers et décisions (suite)

- Commandité pour Minashtuk SEC :
 - ◇ Autorisation pour le changement de commandité pour Minashtuk SEC, soit passer de Gestion DPI inc. à Gestion Pek inc. en date du 1^{er} janvier 2020;
 - ◇ Nomination de l'élu dont les responsabilités politiques sont en lien avec l'économie ou un élu substitut, et de l'autoriser à exercer, pour et au nom de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, le droit de vote attaché aux actions détenues lors de l'assemblée de l'actionnaire unique portant sur l'acceptation par Gestion Pek d'accepter d'agir comme commandité de la société en commandite Minashtuk ainsi que le droit de vote attaché aux parts détenues par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan aux fins de l'obtention de son consentement en tant que commanditaire lors de l'assemblée extraordinaire portant sur la nomination de Gestion Pek pour agir comme commandité de la société en commandite Minashtuk.
- Autorisation et directive au chef Clifford Moar ou un vice-chef de signer, au nom de la Première Nation, la Convention de collaboration initiale avec Gazoduq, et tout autre document accessoire à cette Convention, prévoyant des processus de participation de la Première Nation de façon à ce qu'elle puisse prendre une décision éclairée quant à son consentement ou non au projet. La Convention de collaboration initiale, qui est proposée pour les Premières Nations dont les territoires sont affectés par le projet, a les objectifs suivants :
 - ◇ Encadrer les négociations à venir afin que les Premières Nations obtiennent les meilleures mesures d'accommodement économiques, environnementales et culturelles;
 - ◇ Assurer que les points de vue des Premières Nations soient significativement représentés dans le contexte des processus réglementaires provincial et fédéral;
 - ◇ Assurer le financement des deux éléments ci-dessus.
- En lien avec la création d'une entité commune avec d'autres Premières Nations dont les territoires sont affectés par le projet Gazoduq, dans le but de faire front commun dans les négociations avec Gazoduq afin que le projet ne procède qu'avec le consentement des Premières Nations :
 - ◇ Approbation et soutien afin que la Première Nation se joigne à la Société en commandite « Mamo Aki » et à la société par actions des Premières Nations inc. « Compagnie »;
 - ◇ Nomination de M^{me} Vicky Robertson, conseillère en aménagement du territoire, en tant que représentante de la Première Nation au Comité sur l'environnement, de M. François Rompré, coordonnateur à l'économie et aux relations d'affaires, à titre de représentant de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan au conseil d'administration et de l'élu dont les responsabilités politiques sont en lien avec l'économie ou un substitut élu à l'assemblée des commanditaires;
- ◇ Autorisation au chef ou un vice-chef, suite à l'examen des documents par Katakuhimatsheta, de signer les documents au nom de la Première Nation afin de devenir commanditaire de « Mamo Aki » et actionnaire de la « Compagnie »;
- ◇ Autorisation au chef ou un vice-chef de prendre toutes autres actions, incluant apposer sa signature aux éventuelles ententes, aux instruments, aux conventions et aux documents écrits et à poser tous autres actes qui, dans son opinion, sont nécessaires ou souhaitables pour rendre la présente résolution exécutable;
- ◇ Accord afin d'utiliser les Fonds autonomes - volet Investissement pour payer les parts de 1,00 \$ et les actions de 1,00 \$ suite à la constitution de « Mamo Aki » et de la « Compagnie ».
- En lien avec la préparation du Rapport sur les savoirs autochtones et du Rapport d'utilisation du territoire et ses ressources par le Groupe Conseil Nutshimit Nippour, aux fins des échanges et discussions consultatives relativement au projet Gazoduq, et qui impliqueront des consultations publiques auprès des membres de la Première Nation :
 - ◇ Approbation du Protocole sur le savoir autochtone, l'utilisation des terres et des ressources, les valeurs et les droits et l'accord de financement pour le mettre en œuvre;
 - ◇ Désignation de la direction Droits et protection du territoire afin de signer le Protocole ainsi que tout autre document accessoire audit Protocole afin de permettre sa mise en œuvre, y compris les plans de travail relatifs aux travaux visant la préparation d'études et de rapports sur le savoir autochtone et sur l'utilisation des terres et des ressources ainsi que les impacts potentiels du projet sur les valeurs et les droits de la Première Nation;
 - ◇ Accord afin de fournir au Groupe Conseil Nutshimit Nippour, conformément aux termes du Protocole, toutes les informations utiles à la réalisation de son mandat ainsi qu'à l'autoriser à faire les démarches auprès des organismes, organisations et conseils tribaux (Mamuitun) qui pourraient détenir des informations pertinentes pour réaliser l'Étude sur les savoirs autochtones et l'utilisation du territoire.

[Suite à la page suivante]

Principaux dossiers et décisions (suite)

- Adoption des programmes d'habitation 2020-2021 de même que le budget totalisant 897 500 \$, provenant du budget d'immobilisations, du Fonds d'investissement en habitation, des Fonds autonomes - volet Culturel et du Fonds de valorisation des activités traditionnelles de la direction Droits et protection du territoire :
 - ◇ Accompagnement et soutien en matière d'habitation;
 - ◇ Garantie de prêt;
 - ◇ Accès à la propriété : volet Nimanikashin (212 000 \$) et volet Nimanikakun (160 000 \$);
 - ◇ Rénovation (144 000 \$) et PAREL;
 - ◇ Soutien aux promoteurs (192 000 \$);
 - ◇ Logements communautaires et domaine Kateri;
 - ◇ Intergénérationnel (30 000 \$);
 - ◇ Réparations d'urgence (7 500 \$);
 - ◇ Adaptation (10 000 \$);
 - ◇ E ui manukashuiek nuhtshimihtsh (Accès de camp en territoire) : volet E ui manukashunauatsh nuhtshimihtsh (construction) (80 000\$) et volet E ui ueueshitakanitsh mishtikutshuap nuhtshimihtsh (rénovation) (62 000 \$).
- Approbation de l'amendement n° 4 de l'entente de financement avec le ministère Services aux Autochtones Canada pour un montant total de 1 452 731 \$ pour l'année financière 2019-2020 et 2 365 \$ pour l'année financière 2020-2021, faisant passer le total de l'entente 2019-2020 à 35 754 428 \$ et l'entente 2019-2029 à 248 934 751 \$, comprenant :
 - ◇ Financement fixe de 109 200 \$ pour les réparations au réseau d'égout sanitaire;
 - ◇ Financement fixe de 14 270 \$ pour l'achat de logiciel (licence) Intéral;
 - ◇ Financement fixe de 8 940 \$ pour l'achat d'un GPS;
 - ◇ Financement fixe de 350 000 \$ pour la réfection de la rue Mahikan;
 - ◇ Financement préétabli de 8 360 \$ pour la tenue de formation en gestion des urgences;
 - ◇ Subvention de 271 710 \$ en rajustement pour les activités axées sur la santé (269 345 \$ pour 2019-2020 et 2 365 \$ pour 2020-2021);
 - ◇ Financement global de 444 777 \$ dans le cadre de l'initiative sur l'Apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA);
- ◇ Financement global de 18 828 \$ pour l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA);
- ◇ Financement souple de 229 011 \$ pour le Principe de Jordan.
- Accord au dépôt d'une Déclaration au nom d'une collectivité, outil afin de faire valoir l'intérêt général des Pekuakamiulnuatsh lorsqu'un juge doit déterminer la peine d'un individu reconnu coupable d'un acte criminel grave, dans les dossiers de la Cour du Québec #155-01-001377-191 et #155-01-001378-199 contre M. David Claveau et mandat au vice-chef aux relations avec les Premières Nations et les gouvernements comme représentant des résidents de Mashteuiatsh en lien avec ce dépôt.
- Accord au dépôt d'une Déclaration au nom d'une collectivité, outil afin de faire valoir l'intérêt général des Pekuakamiulnuatsh lorsqu'un juge doit déterminer la peine d'un individu reconnu coupable d'un acte criminel grave, dans les dossiers de la Cour du Québec #155-01-000931-196 et #155-01-000932-194 contre M. Johé Simard et mandat au vice-chef aux relations avec les Premières Nations et les gouvernements comme représentant des résidents de Mashteuiatsh en lien avec ce dépôt.
- Appui au projet de fouilles archéologiques sur le site DdFb-18, situé au 1824, rue Ouiatchouan, déposé par la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh et contribution financière de 44 000 \$ pour deux ans pour ce projet, prise dans le budget d'opérations de l'unité Patrimoine et culture, si le projet déposé est accepté par le bailleur de fonds.
- Suivant un appel public de candidatures, désignation des membres de la communauté suivants au sein de l'autorité compétente pour l'adoption et la tutelle coutumières des Pekuakamiulnuatsh : M. Gilbert Courtois, M^{me} Stéphanie Gabriel-Fortin et M^{me} Carole Connolly (substitut) ainsi que M^{me} Caroline Duchesne, représentante de Santé et mieux-être collectif, avec la demande que soit présenté annuellement un bilan des activités à Katakuhimatsheta.
- Accord à des projets de membres de la Première Nation relatifs aux programmes d'habitation :
 - ◇ Deux garanties ministérielles;
 - ◇ Une aide financière selon le programme E ui manukashuiek nuhtshimihtsh - volet E ui ueueshitakanitsh mishtikutshuap nuhtshimihtsh (rénovation);
 - ◇ Deux rétrocessions et transferts de droits sur des lots.

Représentations faites par les élus

- Participation du vice-chef Charles-Édouard Verreault à l'assemblée extraordinaire des chefs de l'Assemblée des Premières Nations, à Ottawa du 3 au 5 décembre 2019.
- Allocution du vice-chef Charles-Édouard Verreault et participation des conseillers Stacy Bossum, Patrick Courtois et Élisabeth Launière lors de la Réception de Noël des employés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, au Château Roberval le 6 décembre 2019.
- Participation des conseillers Stacy Bossum et Élisabeth Launière à une sortie avec des jeunes du secondaire de Mashteuiatsh du Programme d'accompagnement scolaire et social (PASS) pour assister à une partie de hockey des Saguenéens de Chicoutimi et à une rencontre avec le hockeyeur Mikisiw Awashish, au Centre Georges-Vézina le 13 décembre 2019.
- Participation du vice-chef Charles-Édouard Verreault à une rencontre avec le directeur du Cabinet du maire de Québec, Louis Côté, et la conseillère municipale de la Ville de Québec, Marie-Josée Savard, à Québec le 16 décembre 2019.
- Présence du vice-chef Charles-Édouard Verreault à une conférence de presse du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, et de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région, Andrée Laforest, portant sur la mise en place d'une approche régionale de gestion de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Saguenay-Lac-Saint-Jean et la réalisation d'une méta-analyse sur les caribous forestiers et montagnards.

Contributions

- Contribution de 2 000 \$ dans le cadre du Souper communautaire de Noël organisé par la famille de M^{me} Pierrette Blacksmith qui se tiendra le 25 décembre 2019 à Mashteuiatsh.
- Don de 100 \$ à la Fondation de la Cité étudiante de Roberval dans le cadre de sa campagne de financement 2019-2020.
- Don de 50 \$ au Comité de l'album des finissants et finissantes de la Cité étudiante de Roberval pour la production de l'album 2019-2020.

À surveiller

- Rencontre publique portant sur les dossiers et décisions de Katakuhimatsheta le mercredi 15 janvier 2020 à 18 h 30, au Pavillon des arts et des traditions du site Uashassihsh.



**1671, rue Ouatshouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca
www.mashteuiatsh.ca**

Le feuillet *Katakuhimatsheta* : *Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna*, *Dossiers et décisions en bref* est distribué dans tous les foyers de la communauté ainsi qu'à tous les employés de l'organisation, mis en ligne sur le site Web et envoyé aux médias locaux après chaque réunion régulière de Katakuhimatsheta (Conseil des élus).

Si vous avez des commentaires à nous faire concernant cette publication, n'hésitez pas à nous joindre au 418 275-5386, poste 1442 ou info@mashteuiatsh.ca.

Prenez note que les procès-verbaux des réunions de Katakuhimatsheta sont mis en ligne sur notre site Web www.mashteuiatsh.ca, dans la section du *Bureau politique*.
